

## [La fête des voisins](#)

### **La fête des voisins, un esprit de convivialité comme on les aime à Chambly !**

**La fête des voisins** rencontre chaque année un grand succès et est devenue **un événement incontournable** grâce à la mobilisation des Camblysiens. C'est pourquoi la municipalité tient à continuer à vous encourager à cultiver l'art du bien vivre ensemble : invitez vos voisins à partager un repas, installez les salons de jardin dans votre quartier et profitez de ce moment de convivialité !

**Pour cette année 2023, elle débute le vendredi 2 juin. Vous pouvez donc l'organiser quand vous voulez et jusqu'au dimanche 2 juillet !**

Fichier

[Téléchargez le flyer à distribuer dans les boîtes aux lettres de vos voisins \(.pdf - 428.74 Ko\)](#)

Fichier

[Télécharger l'affiche de la fête des voisins 2023 \(.pdf - 1.97 Mo\)](#)

Si vous ne disposez pas d'imprimante, vous pouvez solliciter le service vie associative et festivités pour obtenir des affiches et des flyers à déposer dans les boîtes aux lettres de vos voisins.

#### **Vous souhaitez organiser la fête des voisins dans votre rue/quartier ?**

**Inscrivez-vous auprès de la mairie !** En faisant recenser votre fête des voisins, vous pourrez également faire une demande de matériel si vous en avez besoin (barnums, tables, chaises...dans la limite des stocks disponibles).

La ville organise un concours photo pour les repas organisés entre le 2 juin et le 2 juillet 2023. Trois paniers "**Apéritifs- gourmands**" à partager avec vos voisins seront à gagner ! **Les trois photos les plus originales** seront sélectionnées et récompensées. Vous trouverez en pièces jointes toutes les modalités de participation au concours dans le règlement et le bulletin à compléter.

**Pour recenser votre fête des voisins auprès de la mairie et faire une demande de matériel, remplissez le formulaire ci dessous. Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le Service vie associative et festivités de la mairie, au 01 39 37 44 00.**